



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2026

- Date de convocation : 16 avril 2026
- Date d'affichage : 16 avril 2026
- Membres en exercice : 23
- **Présents : 18**
- **Votants : 23**
- **Pouvoirs : 5**

L'An deux mille vingt-six, le vingt et un avril à 20h00,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le seize avril 2026 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Éric THERRY.

Présents : M. Éric THERRY Maire, M. Philippe MARCOT, Mme Sandrine BONNETAIN, M. Jacques LETELLIER, Adjoints au Maire, M. Serge LOPEZ, M. Alain BROCHARD, M. Franck LAGNIAUX, M. Paulo SOBRAL, M. Jonathan ALLONGE, Mme Geneviève PIRES DA SILVA, Mme Françoise CAMPAGNE, Mme Audrey BONNIN COUVE, Mme Charlotte DEVILLERS, Mme Annyline SAINS SANS, M. Michel BRAULT, Mme Annick DESBOURGET, M. Thierry BOLLER et Mme Sandrine LENTZ, conseillers municipaux en exercice.

Pouvoirs : Mme Sylvie PESLERBE donne pouvoir à M. Philippe MARCOT, M. Olivier GAL donne pouvoir à M. Serge LOPEZ, M. Xavier CRISTOBAL donne pouvoir à M. Jacques LETELLIER, Mme Catherine FRITZ donne pouvoir à Mme Sandrine BONNETAIN et Mme Pamela RINGENBACH donne pouvoir à Mme Geneviève PIRES DA SILVA.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BONNETAIN.

DÉLIBÉRATION N°32/5.3.4 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), qui institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ;

Vu l'article L. 2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Considérant que la CCID doit être constituée dans les deux mois suivant le renouvellement général du Conseil Municipal (délai porté à trois mois par l'article 58 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020) ;

Considérant que la CCID est présidée par le Maire ou son Adjoint délégué et composée de 8 commissaires titulaires et 8 suppléants pour les communes de 2 000 habitants et plus ;

Considérant que les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ;
- Être âgé de 18 ans révolus (25 ans dans certaines sources, mais la majorité des textes récents retiennent 18 ans) ;
- Jouir de leurs droits civils ;
- Être inscrits aux rôles des impositions directes locales (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, cotisation foncière des entreprises) ;
- Être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission ;

Considérant que les commissaires titulaires et suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil Municipal ;

Considérant que la désignation des commissaires doit assurer une représentation équitable des contribuables soumis à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises ;

Considérant que la durée du mandat des membres de la CCID est identique à celle du mandat du Conseil Municipal ;

Considérant que le rôle de la CCID est consultatif et porte notamment sur :

- L'avis sur les nouvelles évaluations et modifications d'évaluation des locaux d'habitation ;
- La détermination des valeurs locatives des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile ;
- La participation à l'évaluation des propriétés bâties et non bâties ;
- La formulation d'avis sur les réclamations relatives à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 3 voix CONTRE (M. Michel BRAULT, Mme Annick DESBOURGET et M. Thierry BOLLER) et 20 voix POUR,

Décide de proposer la liste suivante de contribuables pour la désignation des membres de la CCID, à soumettre au Directeur Départemental des Finances Publiques :

Commissaires titulaires proposés	Commissaires suppléants proposés
Taxe d'Habitation	
M. Daniel RENAULT	Mme Martine CLEMENT
M. Marc WALTZER	Mme Lydie NOUBEL
Mme Léa GUIRCHOUN	Mme Anne-Marie RICHAUME
M. Jean-Marc PRINCE	Mme Joëlle GRILLON
Mme Vanessa DAVIAU	M. Philippe RENARD
M. Patrice AVELLAN	Mme Elise BARCHIETTO
Mme Marlène BORNET	Mme Brigitte CAMIZULI
M. Thierry PHILIPPE	M. Laurent SICARD
Taxes Foncières	
M. Dominique MINIER	Mme Martine PLOMP
Mme Emilie POTTELET	Mme Martine BARTHELEMY
Mme Juliette LEFORT	M. Michel PESLERBE
M. Stéphane EO	M. Patrice BERNARD
C.E.T.	
M. Roland COUMES	M. Romain CRESPO
M. Franck MAGLOIRE	M. Mathieu VANDAELE
Hors commune	
Mme Dominique NOCTURE	M. Yohan LE JAN
Propriétaire de bois	
Mme Martine DESJARDINS	Général Jérôme MILLET

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette désignation et à transmettre la liste proposée à la Direction Départementale des Finances Publiques

Le Maire,



La secrétaire